



## Demande du Visa Commercial

Pour obtenir un visa commercial, le Service Consulaire de l'Ambassade d'Arabie Saoudite à Neuilly informe son aimable public qu'il faut absolument fournir les documents suivants :

- Passeport est en cours de validité (minium 6 mois)
- Lettre d'invitation du demandeur (entreprise/ organisation reconnu par la chambre de commerce saoudienne) (lettre originale à fournir).
- Relevé de compte bancaire de trois derniers mois de l'intéressé.
- Lettre officielle du demandeur signée et certifiée par la chambre de commerce locale.
- L'activité professionnelle du candidat doit correspondre aux critères du poste proposé.
- Photocopie de la pièce d'identité certifiée par un établissement officiel pour les non-français.
- L'enregistrement se fait sur le site (<https://enjazit.com.sa>). Il faut ensuite imprimer et présenter le numéro d'enregistrement au guichet lors de votre demande.
- 2 photos d'identités récentes en couleur et arrière blanc.
- Le délai d'obtention du Visa est sous 48h.
- Le prix du visa commercial : (65 € pour une seule entrée).  
(160 € pour plusieurs entrés).

NOM et Prénom du candidat	N° passeport	Nom de la société en Arabie Saoudite	La durée du visa

### Partie réservée à l'administration

L'admission du responsable	
La durée du visa accordée	

\* Pour les cas particuliers, nous vous invitons à vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat